

« La France en colère réclame de pouvoir vivre dignement »

« **L**e mouvement des gilets jaunes entre dans sa troisième semaine de mobilisation face à l'intransigeance de l'exécutif qui n'entend distribuer que des miettes aux Français exaspérés par l'effondrement de leur pouvoir d'achat et les injustices fiscales. Si la forte hausse programmée du prix des carburants a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est la dégradation continue des conditions de vie de millions de nos concitoyens qui a conduit à l'irruption du mouvement des gilets jaunes à travers tout le pays.

MESURES GADGETS

Dans nos territoires, les revendications sont les mêmes : augmentation des salaires et des pensions, fin des taxes aveugles et retour d'un impôt juste et proportionné, mise à contribution des plus riches notamment avec le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF), défense des services publics de proximité, accompagnement de la transition énergétique avec des mesures fortes, en particulier pour le développement des transports collectifs...

Malgré le caractère durable de la mobilisation, le chef de l'État, le gouvernement et leur majorité parlementaire s'arc-boutent depuis des mois sur une politique largement rejetée par une large majorité de Français en esquivant le cœur du débat : le pouvoir d'achat des ménages. Les mesures gadgets avancées dernièrement par l'exécutif, qui ne souhaitent pas concéder un euro supplémentaire à l'occasion de la prochaine revalorisation du Smic, amplifient plus qu'elles n'apaisent la colère.

PAIX CIVILE MENACÉE

Le Président et le gouvernement opposent aux justes revendications populaires un mépris de classe d'un autre temps. Ils se révèlent incapables de gérer une situation qui devient de plus en plus explosive. Par

leurs politiques déconnectées des réalités vécues par l'immense majorité des Français, ils réunissent les conditions d'une explosion sociale incontrôlable, menaçant la paix civile et fragilisant l'activité économique de nos territoires.

Après avoir snobé les alertes répétées des multiples mouvements sociaux qui se sont succédé, ils ont fini par récolter une révolte populaire qui atteint désormais un seuil critique.

Localement, des convergences de luttes commencent à s'opérer sur des mots d'ordre partagés entre les citoyens engagés dans le mouvement des gilets jaunes et les organisations syndicales aboutissant à des actions communes : ici blocage des accès de l'usine Renault Cléon ou de la zone industrielle du Havre, là blocage du dépôt de carburant de Rubis Terminal, à Grand-Quevilly. Les dockers et les portuaires s'engagent dans des actions de défense de nos ports, des lycéens rejettent la sélection que l'on cherche à leur imposer.

ÊTRE ÉCOUTÉ ET ENTENDU

L'attitude méprisante opposée à l'égard de ces mouvements populaires renforce le sentiment de fracture entre une République en marche arrière et les citoyens qui veulent avancer. L'incapacité du gouvernement de nouer un véritable dialogue avec les acteurs de ce mouvement est liée à l'absence de toute volonté politique de s'engager sur la voie du progrès social et écologique, synonyme de revalorisation des salaires et du Smic, mais aussi des pensions et des minima sociaux.

Le peuple ne demande qu'une seule chose : être écouté et entendu. Engoncé dans ses certitudes, le gouvernement fait le choix du pourrissement du mouvement prenant ainsi le risque de mener le pays dans une impasse. Les députés communistes, avec leurs collègues du groupe de la Gauche démocrate et républicaine



Céline Brulin



Sébastien Jumel



Jean-Paul Lecoq



Hubert Wulfranc

ont, le 30 novembre dernier, pris l'initiative d'engager le processus de dépôt d'une motion de censure, comme le prévoit la Constitution, à l'encontre du gouvernement d'Édouard Philippe, en vue d'obtenir sa démission.

MOTION DE CENSURE : DISSIPER LA CONFUSION

Le dépôt de cette motion de censure nécessite la signature de 58 députés afin que celle-ci puisse être mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Des contacts ont été pris dans ce sens auprès des députés du groupe de la France Insoumise et du groupe socialiste. Depuis, le Premier ministre a décidé de recevoir les groupes politiques d'opposition. Un débat est organisé à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Si les annonces ne se limitent qu'à un simple moratoire de la hausse des taxes sur le carburant, cela s'avérerait déconnecté du cœur des revendications sociales portées par le mouvement. Les parlementaires communistes finaliseraient leur démarche de dépôt d'une motion de censure avec l'ensemble des parlementaires disposés à les rejoindre.

Cette motion vise à placer chaque député devant ses responsabilités. Soutiennent-ils, oui ou non, les revendications des gilets jaunes, des gilets rouges, des blouses blanches, ou des retraités, ou conservent-ils une confiance aveugle dans l'action

d'un exécutif qui, aujourd'hui, menace la cohésion de notre pays ?

Il est temps de dissiper la confusion sciemment entretenue depuis 18 mois par les élus de La République en Marche et leurs alliés. C'est aussi l'intérêt de cette motion de censure qui permettra, quel qu'en soit le résultat, de clarifier les termes du débat public entre ceux qui accordent leurs priorités aux revendications des Français qui peinent aujourd'hui à vivre dignement, et ceux qui préfèrent soutenir, coûte que coûte, les intérêts du grand patronat et des multinationales.

Cette motion de censure se veut une contribution aux exigences et aux luttes de toutes celles et ceux qui veulent vivre et plus seulement survivre, pour élargir le front de revendications afin d'obtenir des concessions sonnantes et trébuchantes pour le pouvoir d'achat des Français ainsi que le financement de leur protection sociale et de leurs services publics.

La politique menée par la Macronie subit aujourd'hui un cinglant désaveu populaire. Ce que réclame aujourd'hui la France en colère, c'est d'abord d'être respectée, d'être écoutée et entendue. Le peuple exprime des exigences légitimes. Il faut lui répondre d'urgence. »

Les tribunes sont à adresser par mail à redchef@presse-normande.com

CÉLINE BRULIN

- Sénatrice PCF de la Seine-Maritime

SÉBASTIEN JUMEL

- Député PCF de la 6e circonscription de la Seine-Maritime

JEAN-PAUL LECOQ

- Député PCF de la 8e circonscription de la Seine-Maritime

HUBERT WULFRANC

- Député PCF de la 3e circonscription de la Seine-Maritime